



Jeux Inter villages 2018

Règlement

F.F.F. Animations

Les jeux inter villages sont mis en œuvre par l'association « 3F Animations » en lien et en coordination avec les associations des villages et tous les habitants de FABREZAN, FERRALS LES CORBIERES et FONTCOUVERTE.

L'édition 2017 aura lieu le samedi 2 juin
à FONTCOUVERTE, aire de la fête locale.

Article 1 : OBJET - BUT

Le but est de mettre en place une journée conviviale, intergénérationnelle et vectrice de liens sociaux.

Les équipes des villages participant s'affronteront dans des épreuves drôles et loufoques afin de remporter le plus de points possibles au cumul des épreuves.

L'équipe gagnante fera gagner son village et remportera un trophée à remettre en jeu l'année suivante.

Article 2 : REPRESENTATION – PARTICIPATION – INSCRIPTION

Pour 2018, les villages qui sont représentés sont : FABREZAN, FERRALS et FONTCOUVERTE.

Chaque village peut monter deux équipes seulement, une d'adulte et une d'enfant.

- Equipe Enfant, le nombre de participants est fixé à 10 personnes, de 6 à 13 ans
- Equipe Adultes, le nombre de participants est fixé à 15 personnes de 14 ans et plus

Chaque personne souhaitant participer doit faire partie d'une équipe d'un des 3 villages qu'elle représentera lors des jeux. Il n'est pas nécessaire d'habiter le village pour faire partie de son équipe.

Il faut **avoir rempli et signé le bulletin d'inscription** pour pouvoir participer (avec autorisation parentale pour les mineurs). La date limite de retour des bulletins d'inscription est fixée au 14 mai pour l'édition 2018. Toutefois, les personnes ayant déposé les bulletins après cette date seront sur liste d'attente. Si le nombre de participants inscrits est supérieur au nombre maximum fixé par le règlement voir ci-dessus, **un tirage au sort sera effectué**. Ceci dans le but d'avoir le même nombre de participants par village, soit 15 adultes et 10 enfants.

Les bulletins d'inscription peuvent être donnés aux membres du bureau de l'association, envoyés par mail à l'adresse jeuxintervillages3f@outlook.fr ou déposés dans la mairie de chaque commune. Renseignements au 07 85 90 75 30.

Les équipes seront identifiées par des couleurs : **FONTCOUVERTE en Rouge**
FERRALS en Bleu
FABREZAN en Jaune

Article 3 : JURY et ARBITRAGE

L'équipe des arbitres sera composée d'un représentant de chaque village participant. Ils composeront le jury.

Les arbitres auront le pouvoir de prendre toute décision nécessaire à l'équité et à la sécurité des jeux.

Seuls, le corps arbitral, le maître des jeux et si besoin, le Président de l'association trancheront face aux situations imprévues.

L'équipe d'arbitres arbitrera l'ensemble des jeux et établira à chaque épreuve le classement des équipes et le nombre de points attribués en conséquence.

Article 4 : EQUIPES – CAPITANAT

Chaque équipe désignera un capitaine.

Ce dernier devra organiser l'équipe pour les épreuves (« qui fait quoi »).

Il devra donner la liste des participants avant chaque jeu aux arbitres, tableau à remplir. Les équipiers devront notamment savoir avant les jeux quelles épreuves ils réalisent.

C'est le capitaine qui représentera son équipe auprès du jury.

C'est le capitaine qui présentera le joker aux arbitres au début du jeu choisi.

Article 5 : FAIR – PLAY

Le fair-play sera pris en compte par le jury lors de chaque jeu via d'éventuels points de pénalité. Ainsi, le jury, souverain, peut prodiguer un point de pénalité sur certaines épreuves à certaines équipes si celles-ci ont un comportement inadapté.

Article 6 : Le JOKER

Il est représenté par le fanion ou la mascotte de chaque équipe. Pour doubler les points gagnés sur un jeu, il doit **être présenté avant le commencement du jeu choisi, par le Capitaine aux arbitres.**

Le joker ne peut pas être joué sur le fil rouge.

Plusieurs équipes peuvent jouer leur joker en même temps.

Article 7 : SYSTEME DE POINTS – COMPTAGE des POINTS

Système de points :

Le comptage de points sera le suivant pour toutes les épreuves classiques :

- 1ère équipe (gagnante) : 3 pts
- 2ème équipe : 2 pts
- 3ème équipe : 1 pts

En cas d'égalité sur une épreuve entre deux équipes, elles marquent chacune le nombre de point maximum. L'équipe suivante marque le nombre de point lié à son classement.

Exemple : deux équipes finissent première d'une épreuve : elles marquent chacune 3 pts, l'équipe suivante est donc 3ème, elle marque 1 pts.

Comptage des points

Chaque arbitre aura un tableau récapitulatif de comptage des points qui précisera par jeu : la règle, la durée estimée, le nombre de participants, les points à obtenir, les conditions pour gagner. Sur ce tableau, chaque arbitre inscrira le score obtenu par village.

Un tableau de comptage des points sera installé sur le podium.

Article 8 : EPREUVES ET « FIL ROUGE »

Présentation des équipes :

La présentation de chaque équipe se fera lors de la cérémonie d'ouverture.

Chaque équipe devra se présenter de façon originale.

Une notation sur l'originalité, le caractère artistique et le caractère festif de cette démonstration sera faite par le jury spécial. Cette notation permettra de départager en cas d'égalité.

Le fil rouge

Le jeu du fil rouge se déroule pendant la période des autres jeux.

Un défi est lancé en début de période. Tour à tour les membres d'une équipe se relaient pour accomplir la mission.

Un bilan est fait en fin de période et l'équipe qui a accompli, ou du moins a le plus avancé dans le projet remporte le jeu.

La participation

Pour chaque jeu, le nombre de participants est indiqué. Afin de vérifier que tous les joueurs participent, un tableau **indiquant le nom des participants devra être rempli et donné aux arbitres avant le début de chaque jeu.**

Les jeux :

Le déroulement des jeux se fait sur une journée.

Une série d'épreuves physiques et de jeux d'adresse, sont proposées aux équipes « Enfants » et « Adultes ».

La liste et le règlement de chaque épreuve seront donnés en annexe à ce règlement. L'équipe organisatrice pourra ajouter, modifier ou supprimer des jeux en fonction des moyens à disposition ou du temps employé dans le déroulement des jeux sur les journées.

Article 9 : REMISE des PRIX

L'équipe gagnante « Enfant » recevra une coupe « 3F ANIMATIONS » qui sera remise en jeu l'année suivante.

L'équipe gagnante « Adulte » aura le trophée « 3F ANIMATIONS », soit un bouclier qui sera remis en jeu l'année suivante. La remise du trophée s'effectuera en fin de soirée.